

L'écart de prix entre produits biologiques et conventionnels se réduit

12 septembre 2013

Selon une étude de la Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF) portant sur quatre produits (carotte, pomme golden, concombre et tomate ronde) sur la période 2008-2011, **si l'écart de prix entre les fruits et légumes conventionnels et leurs équivalents biologiques reste important (environ le double), il tend à se réduire**. L'étude porte sur les prix observés dans les GMS rayon bio, GMS rayon conventionnel et magasins spécialisés.

Ce différentiel s'explique notamment par des rendements des cultures souvent plus faibles en agriculture biologique, un recours à la main-d'œuvre plus important, des réseaux de collecte et de distribution de taille plus modeste et par le coût du contrôle et de la certification (à la charge des opérateurs).

Par ailleurs, l'étude montre une **volatilité des prix des produits biologiques plus faible** que celle des prix des produits conventionnels, du fait, selon les auteurs, de la fidélisation des consommateurs de bio et de la structure des coûts propre à ces produits.

D'après le *Baromètre de consommation et de perception des produits biologiques* de l'Agence Bio, **le prix des produits biologiques est encore aujourd'hui le principal obstacle à l'achat** : 77% des consommateurs interrogés en 2012 citent cette raison pour expliquer le fait qu'ils n'achètent pas de produits biologiques.

Céline Laisney, Centre d'études et de prospective

Source : [DGCCRF](#)